



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Compte-rendu de la réunion de la Commission Adultes du 23 juin 2011

Présents : Pascal AUBRY, Christian BLEUZEN, Hervé HUARD, Yvon MARTIN, Jean PRIOUL.

Excusés : Yvon EZANNO, Pierre LECUYER.

Ordre du jour

1. Bilan de la première édition des 35 Masters	2
Objectifs.....	2
Bilan.....	2
Décisions pour l'édition 2012.....	2
2. Championnat de Bretagne	3
3. Compétitions 2011-2012	3
Championnat 35 toutes catégories	3
Coupe J.-C. Loubatière.....	4
4. Grand Prix des rapides	4
5. Open international d'Ille-et-Vilaine	5
Arbitrage	5
Participants.....	5
Subventions.....	5
Communication.....	5
Budget prévisionnel	5
Plan de trésorerie	5
Annexe 1 : Proposition de règlement pour le Grand Prix 2012	7
Annexe 2 : Charte du Grand Prix	9
Annexe 3 : budget prévisionnel du 4^{ème} open international d'Ille-et-Vilaine	10

La séance est ouverte à 20h00 à la Maison des Sports de Rennes.

1. Bilan de la première édition des 35 Masters

Objectifs

Les objectifs de la manifestation, étaient les suivants :

- faire se rencontrer les plus forts joueurs du département,
- créer un évènement qui puisse intéresser les médias,

Bilan

Ces deux objectifs ne sont pas complètement remplis, les plus forts joueurs ayant en général décliné (accentué sans doute par un effet domino) et le lieu ne se prêtait pas à la médiatisation (le carré du Pré Botté un temps pressenti n'a pas pu accueillir finalement).

En revanche, la manifestation a néanmoins beaucoup plu :

- Aux joueurs, avec un système qui a donné une compétition acharnée ;
- Aux organisateurs, pour l'excellente ambiance qui a régné tout le week-end.

Les retours des joueurs sont globalement très bons, la Commission pour donner suite ou non s'est appuyé sur :

- Les retours écrits de Gaspard Ferret-Léger, Pierre Théon et Xavier Marie (non joueur) ;
- Les retours oraux des joueurs, notamment ceux recueillis lors de la remise des prix.

Les points positifs soulignés sont :

- Le lieu de jeu ;
- L'organisation et l'arbitrage ;
- Le système coupe ;

Les seules réserves concernent :

- L'homologation Fide, qui fait prendre aux joueurs les mieux classés des risques sur leur classement Fide (en revanche évidemment, des joueurs moins bien classés ont réalisés des tranches Fide intéressantes ou gagné des points) ;
- La cadence (la plus lente possible pour une homologation Fide), qui donne au week-end un rythme éprouvant (6 rondes en trois jours) ;
- La répartition des prix, qui pourrait être plus étalée.

Il est également évoqué la possibilité d'appliquer les règles corses

Décisions pour l'édition 2012

Date

La date retenue pour l'édition 2012 est le week-end de Pâques.

Formule

La formule du fermé en 6 rondes à 24 joueurs avec système coupe à la quatrième ronde est conservée :

- Sélection automatique des 16 meilleurs joueurs classés du département ;

- Invitation des quatre premiers du championnat 35 classique ;
- Le reste des joueurs sur invitation de la Commission Adultes.

Un sondage sera lancé par la Commission Adultes auprès des joueurs du département de classement 2000 ou plus pour savoir quelles adaptations conviendraient le mieux (homologation, cadence, prix, règles corses).

Financement & Dotation

La participation de 20€ pour le week-end sera demandée aux participants. Cette dotation pourra être complétée par le Comité Départemental ou un sponsor.

2. Championnat de Bretagne

Après discussion sur la formule proposée cette année (et l'année précédente, à savoir un toutes rondes entre les champions des quatre départements aller-retour en 30 min. + 10 sec. / coup), la Commission la trouve peu adaptée pour la désignation de ce titre et peu propice à la communication.

Elle proposera à la Ligue que le titre puisse être décerné sur une compétition en cadence longue, en se référant au classement des bretons sur la grille américaine d'un des opens internationaux bretons. La désignation de l'open chaque année pourrait faire l'objet d'un tirage au sort puis d'un roulement, les opens pourraient participer à la dotation.

Pour l'année prochaine, si la formule reste la même, la Commission décide que le représentant du département restera le champion d'Ille-et-Vilaine désigné par le championnat 35 « classique » (et non le vainqueur des 35 Masters comme cela avait été envisagé un temps).

3. Compétitions 2011-2012

Championnat 35 toutes catégories

Le titre de champion d'Ille-et-Vilaine sera attribué au vainqueur de ce tournoi.

Dates

Les trois premières dates sont définitives, les quatre suivantes devront être choisies parmi les six autres possibilités inscrites lorsque les calendriers des groupes de Nationale jeunes 2 (fin juin) et 3 (mi-septembre) seront publiés.

Règlement

Le règlement a été mis à jour sur deux points :

- Annulation en cas d'intempérie (par courrier électronique avant 18h la veille ;
- Envoi des feuilles des parties (et/ou fichier PGN) par courrier électronique avant la ronde en cas de match avancé.

L'accélération sera probablement un Haley avec un demi-point à la troisième ronde.

Le règlement provisoire est en ligne sur le site web du Comité Départemental depuis le 28 mars 2011.

Arbitrage

L'arbitre principal sera Yvon MARTIN, assisté si nécessaire de Efflam CASTEL (si AF3) notamment à la ronde 1 du 8 octobre 2011.

Candidature des clubs

- 8 octobre (R1) : **Dinard**
- 22 octobre (R2) : **Vezein-le-coquet**

- 5 novembre (R3) : **Liffré** (à confirmer)
- 3 décembre (R4) :
- 7 janvier (R4 ou R5) :
- 21 janvier (R5) :
- 28 janvier (R5 ou R6) :
- 3 mars (R6 ou R7) :
- 17 mars (R7) : **Maison des Sports**

La Commission Adultes sollicitera les clubs pour accueillir les rondes restantes dès que le calendrier définitif sera fixé.

Betton est candidat en janvier ou mars (ronde 5 ou 6).

Coupe J.-C. Loubatière

La phase départementale aura lieu le 11 novembre.

Guichen est à nouveau candidat pour l'organisation sous réserve de la disponibilité des salles de l'espace Galatée. L'an passé, Vitré et Guichen étaient candidats pour la phase départementale, Guichen avait été retenu pour la phase départementale et Vitré avait organisé les phases ligue et inter-ligues.

4. Grand Prix des rapides

Le Grand Prix des rapides d'Ille-et-Vilaine, ou Grand Prix 35, est une initiative du Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine. Son objectif est d'encourager les joueurs à participer aux opens de parties rapides du département en les fidélisant grâce à un classement annuel.

L'édition 2011 désignera les vainqueurs de chaque catégorie après l'open de Liffré :

- Classement général
- Moins de 2200
- Moins de 2000
- Moins de 1600
- Moins de 1400
- Moins de 1200
- Jeunes
- Féminines
- Vétérans

Plusieurs formules sont étudiées pour la suite à donner au projet :

1. Ne pas reconduire le Grand Prix des rapides ;
2. Adopter une formule avec des prix par catégorie, financé par un fond abondé par les organisateurs et le Comité Départemental ;
3. Adopter une formule plus légère, consistant seulement en l'invitation par les organisateurs des premiers de chaque catégorie du Grand Prix de la saison précédente.

Après discussion, c'est la formule n°3 qui sera proposée aux organisateurs.

Une réunion sera proposée aux organisateurs intéressés le jeudi 8 septembre 2011, au cours de laquelle seront présentés et discutés :

- Le règlement de l'édition 2012

- La charte du Grand prix

Tous ces documents sont d'ores et déjà disponibles en ligne sur le site web du Comité Départemental.

Les organisateurs souhaitant intégrer la formule proposée devront transmettre la date de leur tournoi avant le 15 septembre 2011.

Les organisateurs des tournois de Domloup, Betton et Liffré ont déjà signifié qu'ils intégreraient la formule proposée.

5. Open international d'Ille-et-Vilaine

Arbitrage

L'arbitre principal sera Pierre LECUYER, secondé par Antoine CHATELAIN.

Les arbitres candidats souhaitant effectuer leur stage pratique au cours de cette compétition sont priés de se faire connaître rapidement auprès de Hervé HUARD.

Participants

Au 23 juin, 37 joueurs sont inscrits, dont 8 joueurs titrés.

Le club organisateur est Rennes Longs Prés ; une convention a été signée, une assurance RC complémentaire doit être prise.

Subventions

Hervé HUARD, Jean PRIOUL et Pascal AUBRY ont rencontré Pierre LECLERCQ, Directeur des Sports à la ville de Rennes pour appuyer la demande de subvention à l'office des sports de la ville de Rennes.

Communication

La demande faite pour l'obtention du label FFE l'année dernière n'a pas eu de réponse de la part de la FFE, des contacts ont été pris pour renouveler cette demande.

La communication de l'évènement est en cours (journaux, affiches, ...).

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'édition 2011 est en annexe 3.

Plan de trésorerie

Dépenses

- Sodexo vers mi juin : 30% d'acompte à la commande sodexo soit 4000 € (budget de 13400€).
- Intermarché vers mi juillet : commande bar de 500€ pour le stock de la Cafétéria chez Intermarché (livraison des liquides sur place et reprise des invendus).
- fond de caisse du 16 juillet pour les inscriptions et pour la Cafétéria. 353,00 € en coupures et pièces.
- droits homologation FFE le 16 juillet : 200€
- honoraires arbitres le 18 juillet : 250€
- prix pour les 2 tournois blitz des lundi 18 juillet et jeudi 21 juillet prélevés de la Caisse (sur ton accord). Environ 200€ en tout.
- prix en coupure pour le vendredi 22 juillet : 2 500€ (25 billets de 100€)

- défraiement de Mme Boivent (Cafétéria) le 22 juillet sur justificatif de trajet Fougères-Rennes A-R : 200€
- fin juillet : facture solde sodexo soit 9400 €

Recettes

Inscriptions (remisé=45€, 35€ junior et 22,50€ jeune).

Encaissement des chèques aux dates suivantes :

- 24 juin (1er lot),
- 5 juillet (après date limite de remise sur les droits d'inscription) - 16 juillet (inscription).
- inscriptions le 16 juillet : 50€, 40€ junior et 25 € jeunes
- paiement unitaire des repas au jour le jour (vente de ticket repas 6,50€).
- mise en banque de tout ou partie de la caisse les 19 et 22 juillet.

La séance est levée à 22h10.

Annexe 1 : Proposition de règlement pour le Grand Prix 2012

Le présent règlement est une proposition faite aux organisateurs pour la saison 2012.

Article 1. Organisation

Le Grand Prix des rapides d'Ille-et-Vilaine, ou Grand Prix 35, est organisé par la Commission Adultes du Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine. Il est animé par le Directeur du Grand Prix, nommé chaque année par la Commission Adultes.

Le Directeur du grand Prix 2012 est Pascal AUBRY.

Article 2. Durée

Le Grand Prix d'Ille-et-Vilaine 2012 courra sur la période du 1er septembre 2011 au 31 août 2012.

Article 3. Tournois

L'application de ce règlement entrera en vigueur si à minima trois tournois de parties rapides du département sont inscrits au Grand Prix.

Un même club ne peut organiser qu'un tournoi du Grand Prix au cours de la même saison.

Pour inscrire un tournoi au Grand Prix 2012, les organisateurs doivent faire parvenir pour le 15 septembre 2011 au Directeur du Grand Prix la date de leur tournoi.

Les Tournois Rapides enregistrés par la Commission Adultes pourront utiliser le label « Grand Prix 35 » pour leurs annonces de tournois.

Article 4. Catégories

Les catégories du Grand Prix sont :

- Classement général
- Classement moins de 2000 Elo rapide
- Classement moins de 1800 Elo rapide
- Classement moins de 1600 Elo rapide
- Classement moins de 1400 Elo rapide
- Classement féminin
- Classement jeunes (jusqu'à minime)
- Classement vétérans

Les vainqueurs de chaque catégorie de l'édition 2011 sont invités par les organisateurs dans les rapides du Grand Prix 2012.

Les vainqueurs de chaque catégorie de l'édition 2012 seront invités par les organisateurs dans les rapides du Grand Prix 2013.

Article 5. Comptage des points

Le nombre de points attribués à un participant d'un tournoi du Grand Prix est la somme des points de bonus, d'affluence et de difficulté.

Le calcul des points attribués à un joueur lors d'un tournoi est simulable en ligne grâce à une calculatrice. Cette calculatrice permet aux organisateurs des tournois d'afficher les points distribués.

Article 6. Classement final

Le cumul des points des tournois adhérant au Grand Prix détermine le classement dans chaque catégorie.

Un joueur peut cumuler au maximum ses 4 meilleurs scores au cours d'une saison.

En cas d'égalité de points entre plusieurs joueurs, le classement est fonction du score établi sur le meilleur score sur un tournoi, puis sur deux tournois, ... Si les joueurs ne peuvent pas être départagés pour la première place d'une catégorie, tous les joueurs ex-aequo seront déclarés vainqueurs de la catégorie.

Article 7. Respect de la charte du Grand Prix

En adhérant au Grand Prix 35, les organisateurs de tournois s'engagent à en respecter la charte.

Tout organisateur qui ne respecterait pas ces engagements se verrait refuser l'inscription de son prochain tournoi rapide par la Commission Adultes.

Annexe 2 : Charte du Grand Prix

La Charte du [Grand Prix 35](#) est un engagement pour le Comité Départemental et les organisateurs des tournois du Grand Prix 35.

L'organisateur d'un tournoi du Grand Prix s'engagera à respecter la présente charte. Tout organisateur qui ne respecterait pas ces engagements se verrait refuser l'inscription de son prochain tournoi rapide par la Commission Adultes.

Joueurs

Tout joueur licencié A ou B à la Fédération Française des Echecs (FFE) peut participer aux Tournois Rapides inscrits au Grand Prix.

L'organisateur d'un tournoi du Grand Prix s'engagera à respecter la gratuité de l'inscription pour les vainqueurs du Grand Prix de la saison précédente 2011 dans chaque catégorie (à partir de l'édition 2012).

Arbitrage

Un tournoi inscrit au Grand Prix doit être homologué FFE, et arbitré par un Arbitre Fédéral.

Le tournoi doit comporter au moins 7 rondes, d'au moins 15 minutes par joueur (avec ou sans ajout de temps au système Fischer).

Les systèmes de départage retenus pour les tournois du Grand Prix sont dans l'ordre :

1. le Buchholz tronqué
2. le Buchholz médian
3. la performance

L'arbitre d'un tournoi du Grand Prix s'engage à vérifier le Elo rapide des participants (le dernier publié par la FFE).

Annonce

L'organisateur d'un tournoi du Grand Prix fait l'annonce de son tournoi de la manière la plus large possible.

Il communique l'annonce et l'affiche de son tournoi au Directeur du Grand Prix au plus tard un mois avant la date du tournoi pour publication sur le site web du Comité Départemental.

Affichage

L'organisateur affiche le classement provisoire du Grand Prix dès le début du tournoi, et informe les joueurs des points du Grand Prix distribué lors du tournoi au plus tard après la deuxième ronde (une fois connue la moyenne Elo des participants).

Publication des résultats

L'organisateur d'un tournoi du Grand Prix fait parvenir, par courrier électronique au Directeur du Grand Prix, le fichier Papi du tournoi dans les 24 heures suivant le tournoi, pour une mise à jour rapide du site du Grand Prix.

Annexe 3 : budget prévisionnel du 4^{ème} open international d'Ille-et-Vilaine

Dépenses

	2009	2010	2011
Accueil	9 626,00 €	8 832,50 €	9 850,00 €
Hébergement joueurs	4 416,00 €	7 812,50 €	3 500,00 €
Restauration joueurs	3 110,00 €		2 300,00 €
Hébergement invités	0,00 €		2 000,00 €
Restauration invités	0,00 €		650,00 €
Hébergement arbitres	0,00 €		250,00 €
Restauration arbitres	0,00 €		100,00 €
Location locaux	2 100,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €
Avoir Forfait 3G illimité		-30,00 €	
Compétition	5 907,00 €	3 444,25 €	3 470,00 €
Prix	5 175,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Arbitrage		250,00 €	250,00 €
Droits Homologation	732,00 €	194,25 €	220,00 €
Autres	230,00 €	1 627,90 €	930,00 €
Communication	230,00 €	772,80 €	
Tournoi rapide	0,00 €	200,00 €	200,00 €
Simultanée	0,00 €	23,80 €	30,00 €
Animation Métro	0,00 €	57,60 €	0,00 €
Approvisionnement buvette		573,70 €	500,00 €
Défraiement buvette		200,00 €	200,00 €
Forfait 3G illimité		30,00 €	
Total	15 763,00 €	13 904,65 €	14 250,00 €

Recettes

	2009	2010	2011
Collectivités	5 376,00 €	5 000,00 €	4 200,00 €
Conseil régional	1 500,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
Conseil général	1 000,00 €	800,00 €	
Ville de Rennes	2 876,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Partenaires privés	1 900,00 €		
Participation des joueurs	8 609,50 €	8 827,96 €	9 700,00 €
Droits d'inscription	3 527,50 €	2 800,00 €	3 100,00 €
Hébergement	2 681,00 €	5 033,25 €	3 300,00 €
Restauration	1 821,00 €		2 300,00 €
Buvette	580,00 €	994,71 €	1 000,00 €
Autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	15 885,50 €	13 827,96 €	13 900,00 €

Bilan

	2009	2010	2011
	122,50 €	-76,69 €	-350,00 €